



Winnipeg Regional Health Authority  
Office régional de la santé de Winnipeg  
*Caring for Health À l'écoute de notre santé*

490 Hargrave Street  
Winnipeg, Manitoba  
R3A 0X7 CANADA

490, rue Hargrave  
Winnipeg (Manitoba)  
R3A 0X7 CANADA

[www.wrha.mb.ca](http://www.wrha.mb.ca)

[www.wrha.mb.ca](http://www.wrha.mb.ca)

14 octobre 2020

École Templeton  
1310, avenue Templeton  
Winnipeg (Manitoba) R2P 2T1

Cher parent ou tuteur d'élèves qui fréquentent l'École Templeton,

Les responsables de la santé publique du Manitoba ont informé l'École Templeton aujourd'hui d'un cas de COVID-19 présent dans l'école les 6, 7 et 8 octobre 2020 à un moment où cette personne était peut-être contagieuse.

L'école Templeton collabore étroitement avec les responsables du service de santé publique et suit leurs recommandations. L'enquête de santé publique visant à retracer les personnes qui pourraient avoir été exposées commence habituellement en moins de 24 heures après la confirmation d'un résultat positif au test de laboratoire. Nous avons communiqué par lettre avec toutes les personnes identifiées comme un contact proche, et leur avons envoyé des directives d'auto-isolement (quarantaine).

L'enquête de santé publique a déterminé que cette exposition représente un risque faible pour l'ensemble de l'école. L'infection ne semble pas avoir été contractée à l'école.

Veillez noter que l'École n'est pas autorisée à communiquer le nom ni tout autre renseignement qui permettrait de dévoiler qui est le cas confirmé de COVID-19 à un membre de l'école, de la communauté ou des médias.

Si les responsables de la santé publique ne vous ont pas contacté, cela signifie qu'aucun de vos enfants n'a été exposé à ce cas de COVID-19. Toutefois, si votre enfant commençait à manifester, même légèrement, de nouveaux symptômes, ou constatait une légère aggravation d'un des symptômes mentionnés dans la colonne A ou de deux symptômes de la colonne B (voir le tableau ci-dessous), il devra s'isoler immédiatement des autres. Nous recommandons que votre enfant subisse un test de dépistage de la COVID-19 dès l'apparition des symptômes. Vous pouvez vous rendre directement au centre de dépistage le plus près de chez vous durant les heures d'ouverture. Pour savoir où il se trouve, veuillez consulter <https://manitoba.ca/covid19/updates/testing.fr.html> ou appeler Health Links – Info Santé (204 788-8200 ou 1 888 315-9257).

A	B
Fièvre et frissons	Nez qui coule
Toux	Douleurs musculaires
Mal de gorge, voix enrouée	Fatigue
Essoufflements ou difficulté à respirer	Rougeur des yeux (conjonctivite)
Perte du goût ou de l'odorat	Maux de tête
Vomissements ou diarrhée depuis plus de 24 heures	Éruption cutanée (boutons sur la peau) de cause inconnue
	Gain ou une perte d'appétit.
	Dans le cas d'un nouveau-né, difficulté à le nourrir

Remarque : les personnes qui présentent les symptômes résumés dans les colonnes A et B, et qui choisissent de ne pas subir le test le dépistage, doivent s'isoler pendant au moins 10 jours à partir de l'apparition des symptômes. La période d'isolement peut prendre fin le 10<sup>e</sup> jour si la personne n'a pas eu de symptômes au cours des 24 dernières heures.

Pour de plus amples renseignements sur la COVID-19, veuillez consulter <https://manitoba.ca/covid19/updates/resources.fr.html>.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,



D<sup>re</sup> Lisa Richards, M.D., MSC, FRCPC  
 Médecin hygiéniste  
 Office régional de la santé de Winnipeg